

ATTESTATION DE CONFORMITÉ DE TYPE

ministère de l'Ecologie,
du Développement et
de l'Aménagement
durables

Codification	Référence	Indice
VIM24P2.5	2007-III	Indice A

Vu le Règlement d'instruction des demandes d'attestation de conformité approuvé par la commission nationale des matériels de sécurité aéroportuaire (CNMSA) lors de sa séance du 13 janvier 2006,

Vu le Procès Verbal d'essais de l'ETAS n°R/5178/2007/ETAS/PFT du 3 octobre 2007 et vu les vérifications effectuées par le STAC,

la présente attestation de conformité, référence 2007-III Indice A est délivrée à la société :

SIDES SA
182 rue de Trignac
44600 SAINT NAZAIRE
France

pour le véhicule, produit ou équipement suivant :

- Type : **Véhicule SSLIA**
- Codification : **VIM24P2.5**
- Référence du véhicule tête de série : n° **WMA H52 ZZ 97 L04 78 81**
- Lieu où le véhicule tête de série est visible : **aéroport de Paris - Le Bourget**
- Référence du dossier technique présenté par le demandeur : **JLP/CP/N° 2007-040 du 28 novembre 2007.**

Cette conformité est appréciée par rapport aux spécifications techniques communes Véhicules SSLIA V2R5 du 13 juillet 2006 approuvées par arrêté interministériel le 12 décembre 2006 et publiées au Journal officiel de la République française le 2 janvier 2007. En conséquence, l'usage de ces véhicules, produits ou équipements est autorisé pour la lutte contre l'incendie des aéronefs sur les aéroports. Le logo prévu par l'arrêté du 18 janvier 2007 et défini par la CNMSA peut y être apposé. Toute modification caractéristique des véhicules, produits ou équipements est soumise à accord préalable des ministres concernés, sur proposition de la commission nationale des matériels de sécurité aéroportuaire.

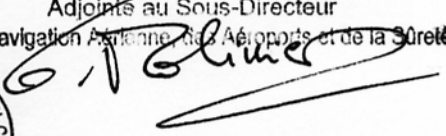
La présente attestation est valable pour tous les véhicules, produits ou équipements du même type livrés **avant le 4 janvier 2015**. Elle remplace et annule l'attestation variante précédente, référence 2006-II Indice A délivrée le 31 juillet 2006, ainsi que l'attestation de type précédente, référence 2004-III Indice A, délivrée le 4 février 2005.

Fait à Paris, le 20 décembre 2007

Pour le ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables,

L'Ingénieure en Chef des Ponts et Chaussées
Adjointe au Sous-Directeur
de la Navigation Aérienne, des Aéroports et de la Sécurité




Geneviève MOLINIER

Secrétariat CNMSA :
Service Technique
de l'Aviation Civile
Subdivision SE/E/LIA

1 avenue du Dr Maurice Grynfolg
BP 53584
31035 TOULOUSE CEDEX
téléphone :
+33 (0) 562 14 59 72
+33 (0) 562 14 59 66
télécopie :
+ 33 (0) 562 14 54 66
courriel :
jean-luc.thirion
@aviation-civile.gouv.fr
emmanuel.decailly
@aviation-civile.gouv.fr